

EDUCATION CIVIQUE



RÉPUBLIQUE ET CITOYENNETÉ

Une République est un régime (organisation) politique sans roi, où le chef de l'Etat est élu.

I/ Les symboles de la République.

Constitution du 4 octobre 1958

- **ARTICLE 2.**

Les symboles de la République Française sont énoncés dans la **constitution de 1958**.

La langue de la République est le français.

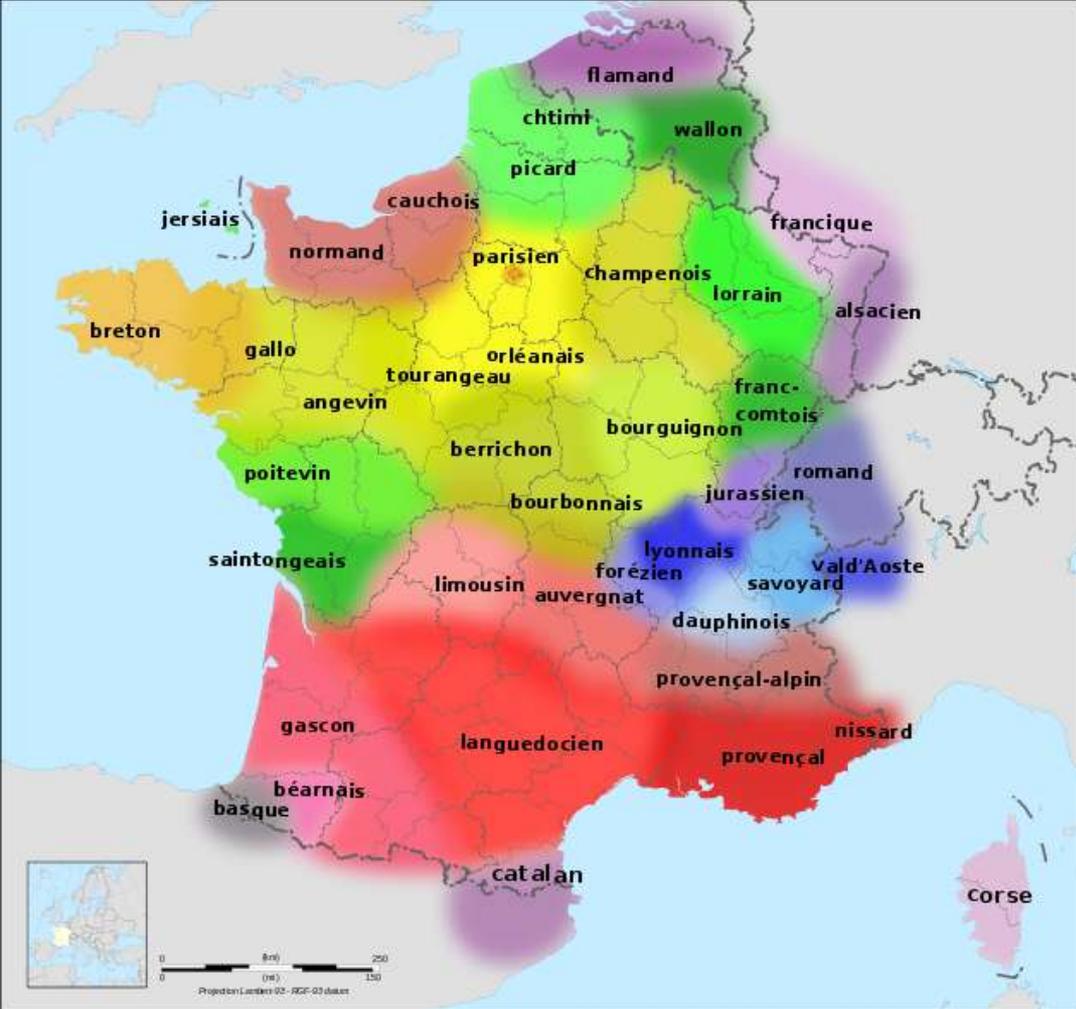
L'emblème national est le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge.

L'hymne national est « La Marseillaise ».

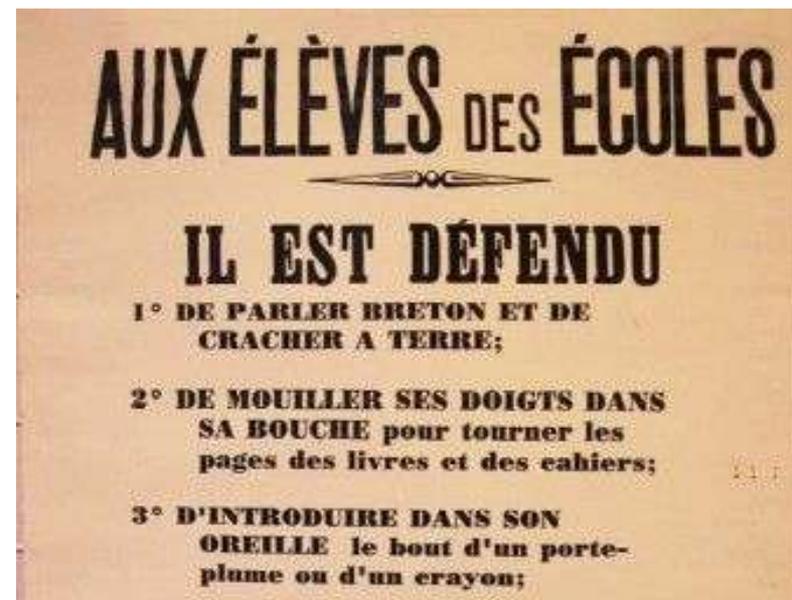
La devise de la République est « Liberté, Égalité, Fraternité ».

Son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple.

A/ Les symboles « officiels » de la constitution de 1958.

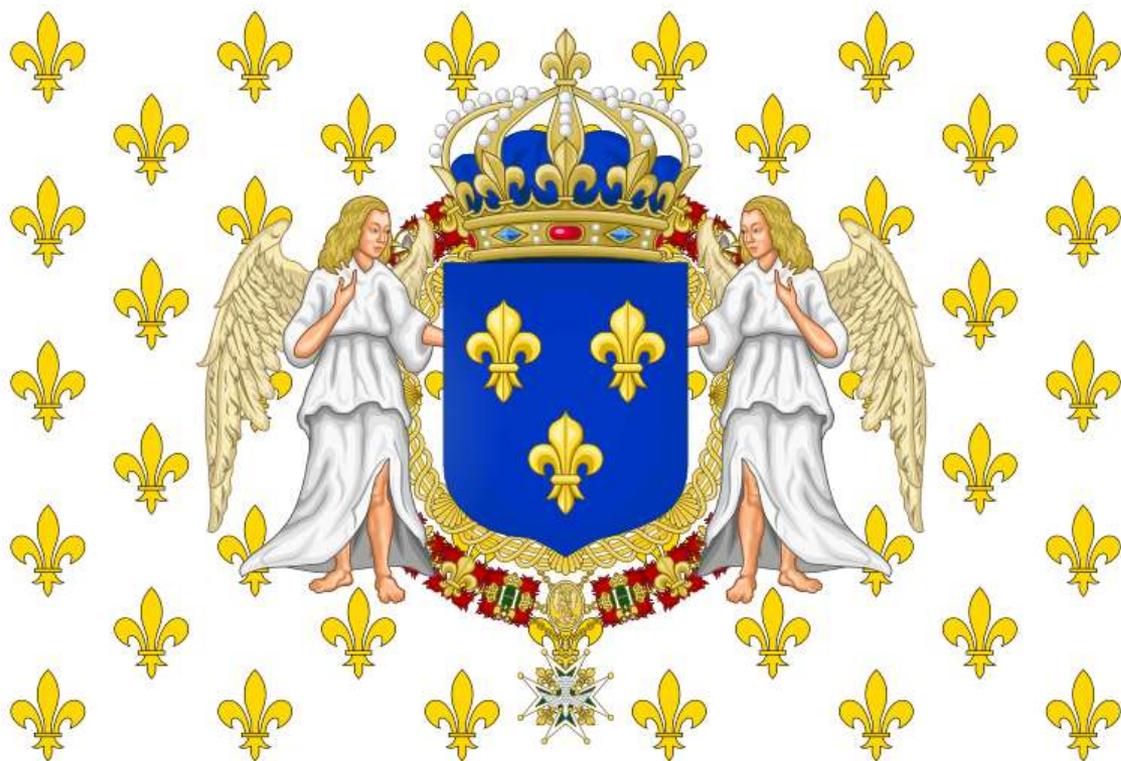


Le français est la langue officielle de la République.

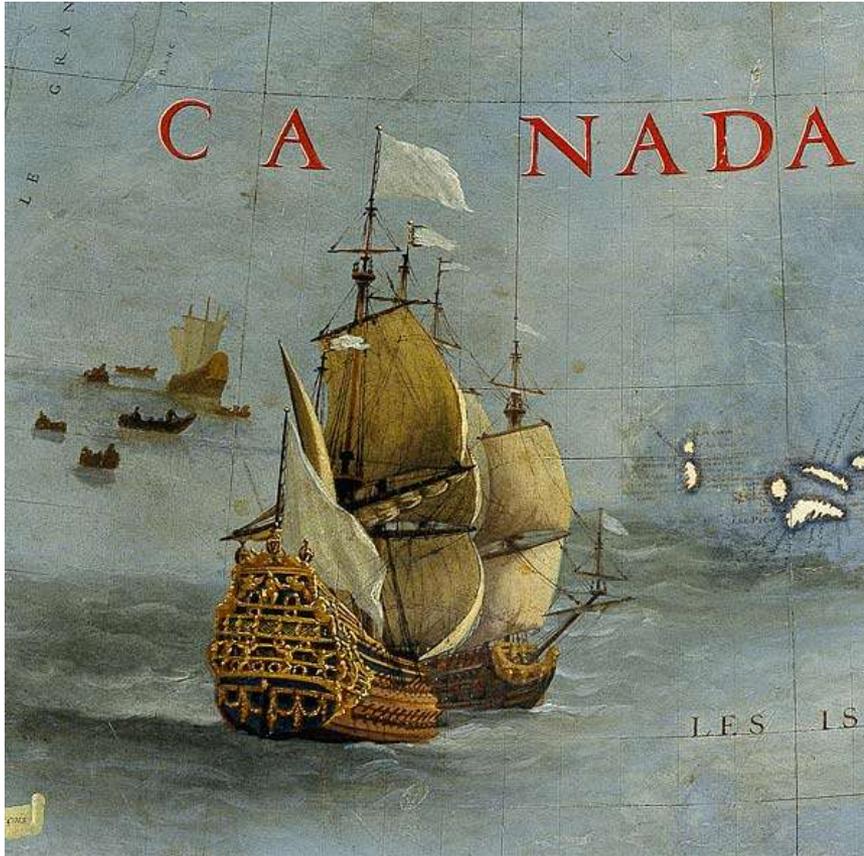




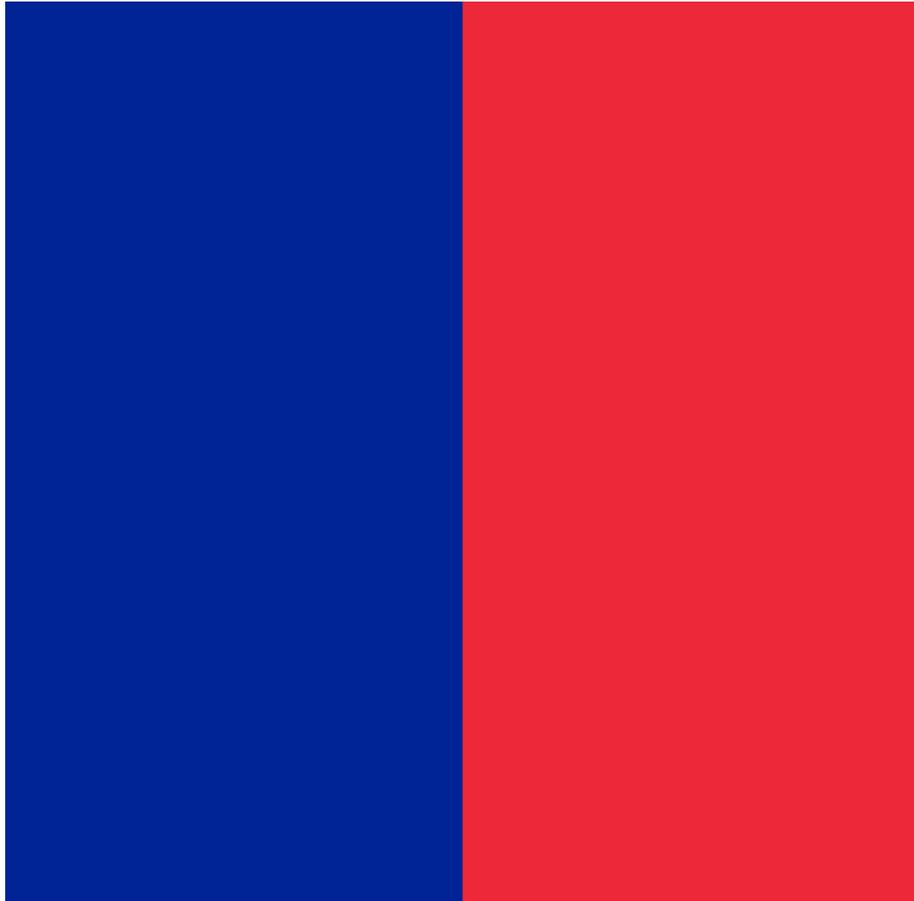
Le drapeau tricolore



Le blanc est présent sur le drapeau de la monarchie.



C'est la couleur de la marine de guerre.



Rouge et bleu sont les couleurs de la ville de Paris.

18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

July 1831



Les drapeaux de la République
de France, de la République
de la République de la République
de la République de la République



Les trois couleurs associées sont le symbole de la Révolution (qui se fait au début avec le roi.)
Ici, un homme est arrêté parce qu'il ne porte pas de cocarde tricolore.



Mais lors de la Révolution de 1848, le drapeau rouge a failli s'imposer.

« Le drapeau rouge que vous nous rapportez n'a jamais fait que le tour du Champ-de-Mars, traîné dans le sang du peuple en 91 et 93, et le drapeau tricolore a fait le tour du monde avec le nom, la gloire et la liberté de la patrie ! »

Mais le drapeau tricolore s'impose finalement car il représente les libertés issues de la Révolution.

Un hymne : la Marseillaise



En 1792, la France révolutionnaire est assiégée par les armées des rois étrangers qui veulent restaurer la monarchie en France.

Rouget de Lisle écrit le *Chant de guerre pour l'armée du Rhin* pour un régiment marseillais qui montre combattre à l'est de la France.

2 La République assiégée (1792-1794).

- Quelles menaces intérieures pèsent sur la République ? Quelles sont les menaces extérieures ?
- Quels territoires la France a-t-elle conquis ?



MARCHÉ DES MARSEILLOIS
CHANTÉE SUR DIFFÉRENS THÉÂTRES
Chez Frère Pafage du Saumon

Illems, en fous de la Patrie - et le jour de gloire ad - arri vé, contre vous de la tyrann -
ni - e l'ém - bar sanglant et le - vé. l'ém - bar sanglant et le - vé silender, vous
dans les cœurs propres nées - que ces fi rous sol dans de vivement jusqu'à dans vos bras eger

Ce chant finit par s'imposer comme celui des Français qui combattent pour la liberté de la Révolution face aux monarchies.

Une devise : Liberté, égalité, Fraternité.



Sous la Révolution, Liberté et égalité sont associés : ce sont les principaux acquis (abolition des privilèges lors de la nuit du 4 août et DdHC).



+ fraternité

La fraternité est rajoutée en 1848 et la devise telle que nous la connaissons s'impose sous la IIIème République (1870).

B/Les symboles non officiels

Une allégorie de la République: Marianne

Marianne est l'**allégorie** de la République Française (elle représente la RF). Elle porte souvent le **bonnet phrygien**, bonnet que l'on remettait aux esclaves dans l'antiquité lorsqu'ils étaient libérés.

La figure de Marianne s'impose sous la IIIème République (1870-1940).





Elle se confond souvent avec la Liberté, comme ici dans ce tableau d'Eugène Delacroix : *La Liberté guidant le peuple* lors de la révolution de 1830.



Marianne a souvent été inspirée de femmes célèbres : Brigitte Bardot, Mireille Mathieu ou encore Laetitia Casta.



BRIGITTE BARDOT

Foto Camera Press

Elle est présente dans toutes les mairies et sur de nombreux supports.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE





Sur les timbres du début du XXème siècle, c'est la semeuse qui est représentée : une femme coiffée du bonnet phrygien qui sème des céréales (la France est encore majoritairement rurale).

Le soleil représente le futur radieux qui est permis par la France qui nourrit les Français.

L'image de la semeuse se confond avec celle de la mère qui nourrit ses enfants.



Mais dès la Révolution, d'autres symboles apparaissent.



L'olivier symbolise la paix.



Le faisceau, hérité de l'antiquité symbolise l'unité (des baguettes de bois liées autour d'une hache)

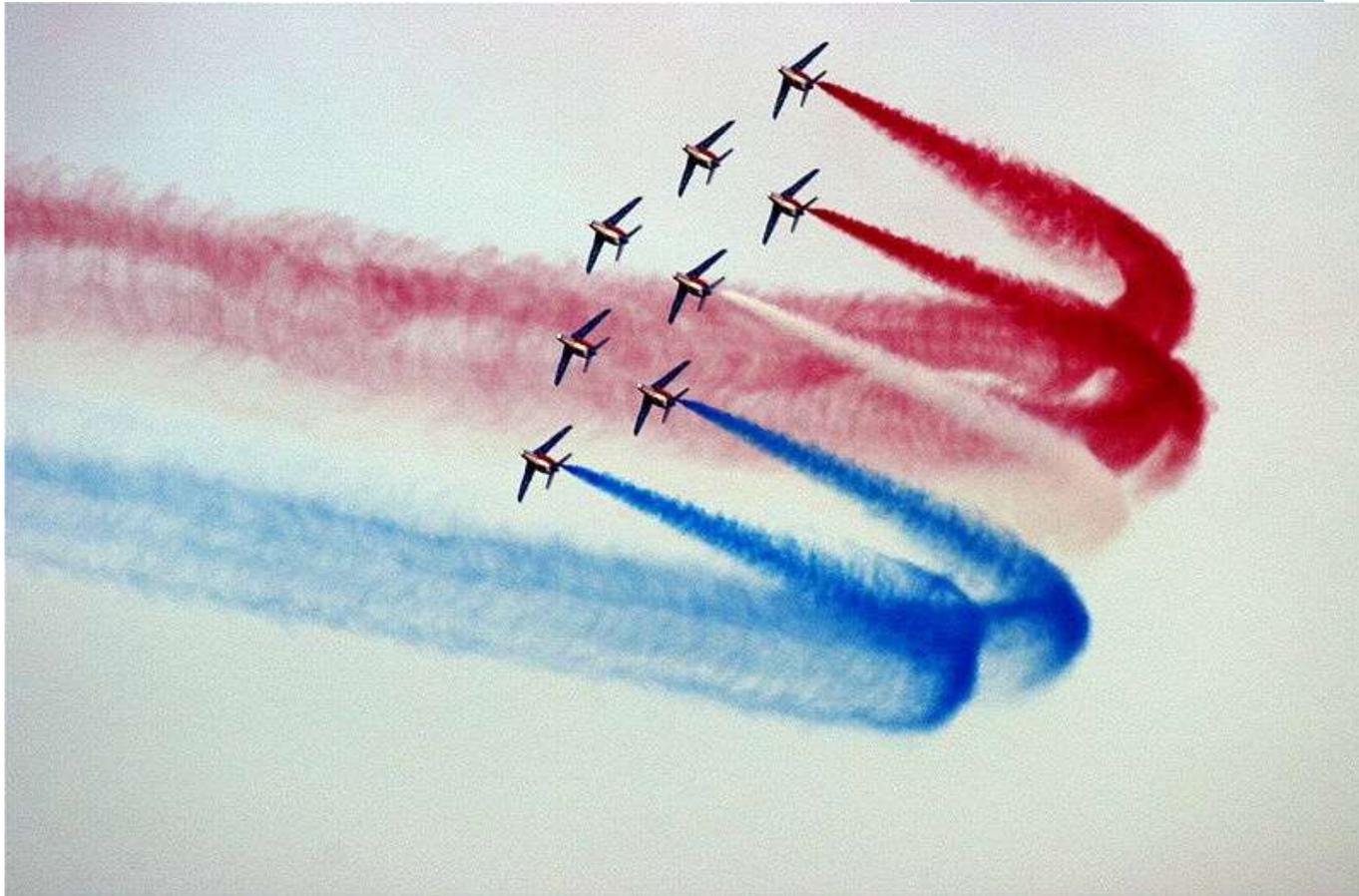
Ces symboles se retrouvent sur les armes de la France (son blason)

Le chêne symbolise la longévité.



Le 14 juillet.



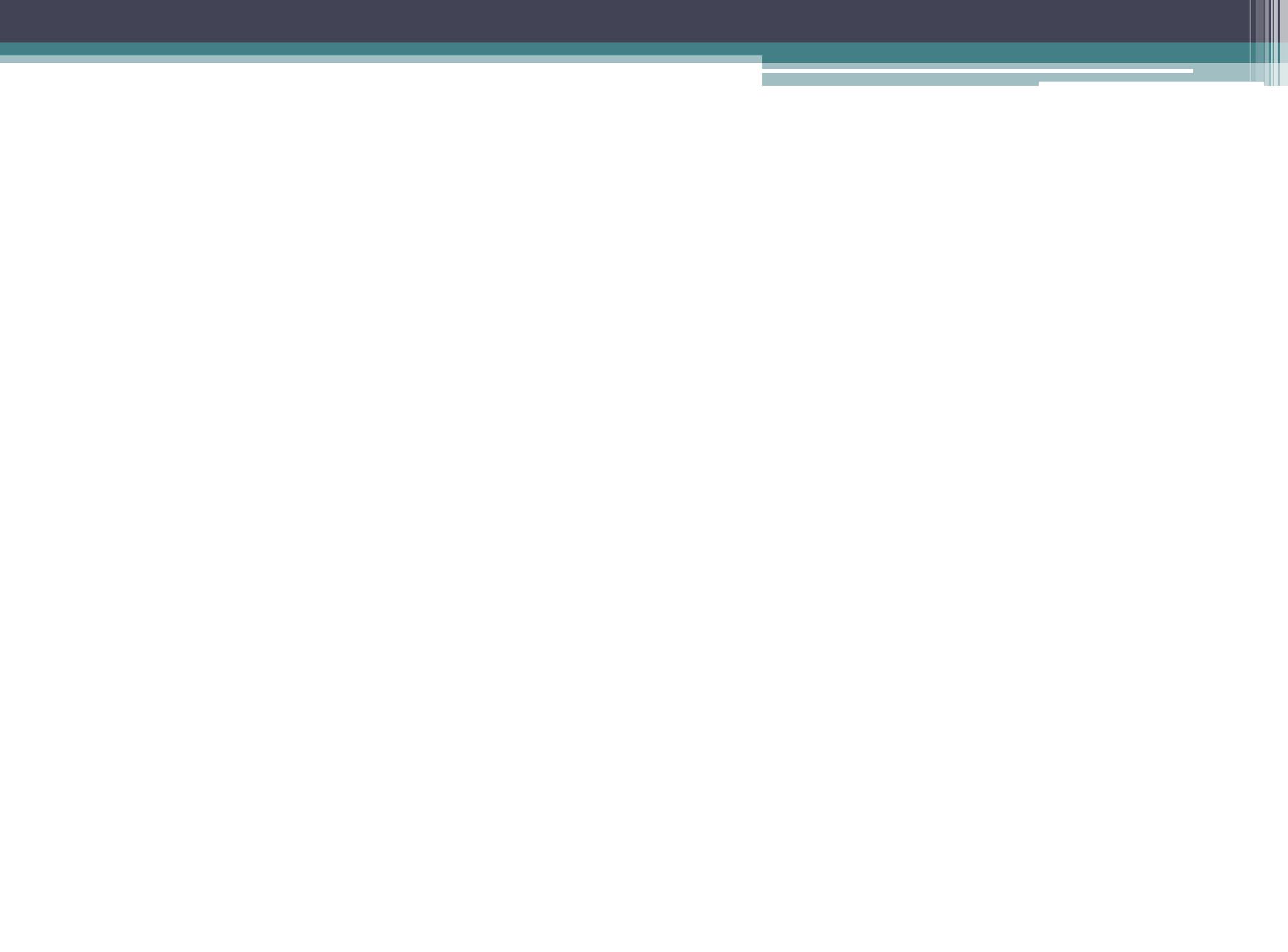


La patrouille de France.



Le coq est utilisé pour les événements sportifs : en effet le mot latin *gallus* signifie à la fois « coq » mais aussi « Gaule ».

Nous retrouvons ici une dimension affective : défendre les couleurs, le maillot, l'emblème.





Mais d'autres symboles ont échoué. Jeanne d'Arc représentait la France qui réussit à repousser l'envahisseur anglais au XVème siècle.

Jusqu'au début du XIXème siècle, elle représentait la France qui lutte contre l'envahisseur (prussien puis Allemand).

Mais elle est trop rattachée à Dieu (qui lui parle), à la monarchie (qu'elle a défendu). Progressivement, la gauche cesse de la revendiquer comme symbole.

Aujourd'hui elle n'est plus revendiquée que par les monarchistes, les catholiques et l'extrême droite (le FN défile devant sa statue à Paris tous les 1^{er} mai).

Les symboles servent à représenter la République et à unir les Français autour d'elle.

C. Des symboles manipulés ?



TFE



UIMP

DROIT DE VOTE DES ÉTRANGERS

**SEULE
MARINE LE PEN
S'Y OPPOSE**



Comité Marine Le Pen 2012 - Tél. : 01 41 20 26 26 - www.marinelepen2012.fr

**DROIT DE VOTE DES ÉTRANGERS :
HOLLANDE ET SARKOZY SONT POUR !**

**SEULS LE FRONT NATIONAL
ET MARINE LE PEN S'Y OPPOSENT**

Ne laissez pas les autres décider à votre place

SIGNEZ LA PÉTITION !

Pourquoi tant de lutte autour de ces symboles?

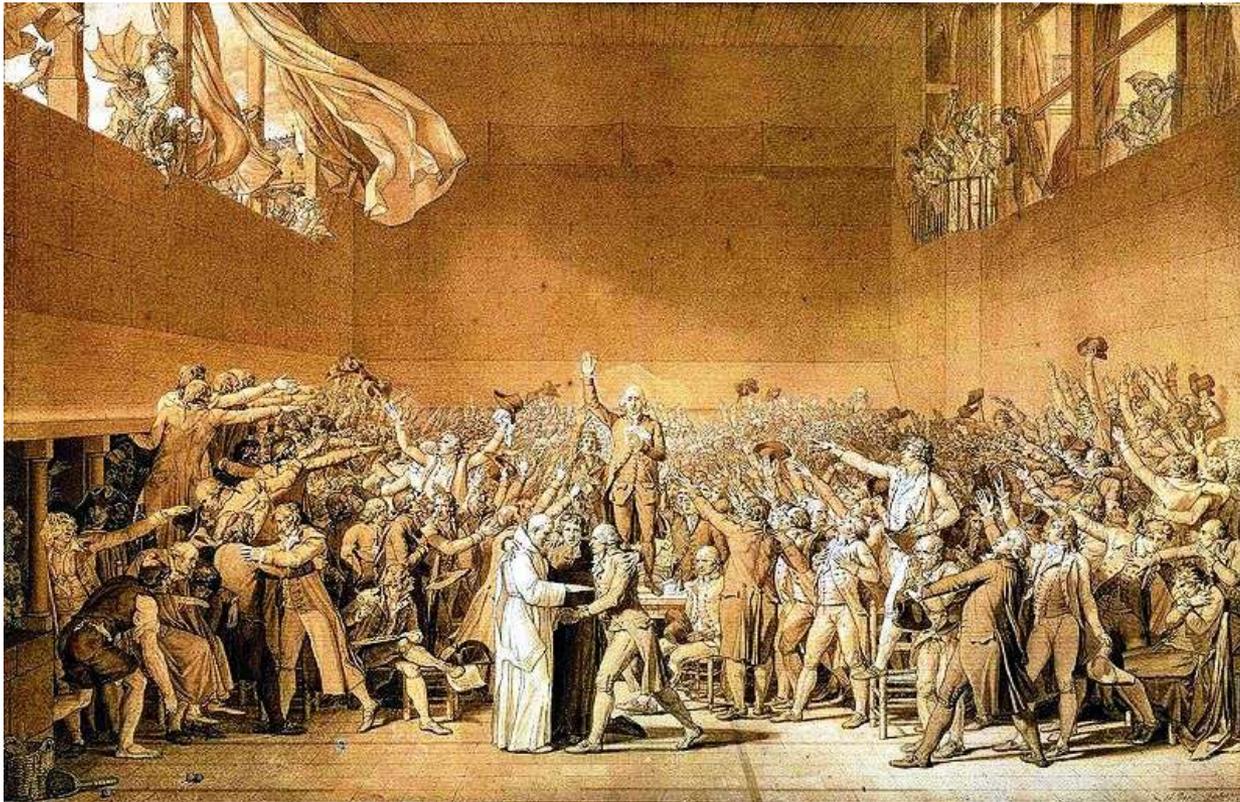
Parce que ces symboles représentent la France et des valeurs et des principes y sont attachés : celui qui maîtrise ces symboles peut faire croire qu'il maîtrise les valeurs et principes de la République.

II/ Quelles sont les valeurs et les principes de la République ?



Face aux inégalités de l'époque moderne, la Révolution française met en place de nouvelles valeurs.

Le peuple devient souverain : c'est lui qui détient le pouvoir.





Ces nouvelles valeurs sont définies par la déclaration des droits de l'Homme et du citoyen du 26 août 1789.

En France, les principes républicains sont définis par la Constitution de 1958.

Ces principes permettent de mettre en application la devise liberté égalité fraternité.

- Préambule de la constitution de 1958 :
- Le peuple français proclame solennellement son attachement aux Droits de l'homme et aux principes de la souveraineté nationale tels qu'ils ont été définis par la Déclaration de 1789, confirmée et complétée par le préambule de la Constitution de 1946, ainsi qu'aux droits et devoirs définis dans la Charte de l'environnement de 2004.
- Article 1^{er} de la constitution de 1958 :
- La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances.
- Son organisation est décentralisée.
- La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales.

Article 1^{er} de la constitution de 1958

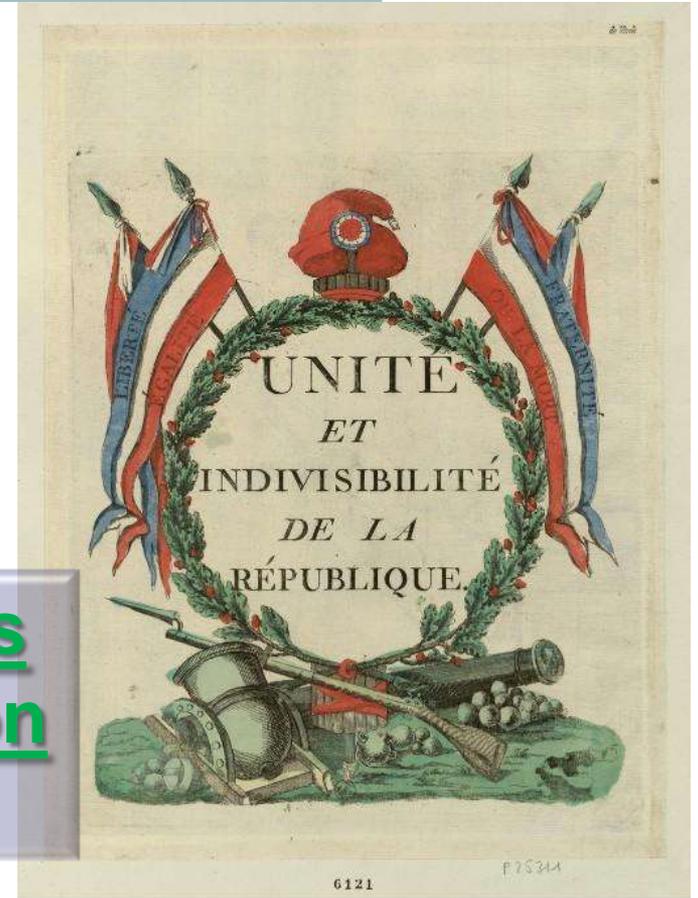
- La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale.

**A/ Les principes
de la constitution
de 1958.**

République

indivisible : le droit s'applique partout de la même manière.

A/ Les principes de la constitution de 1958.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

République

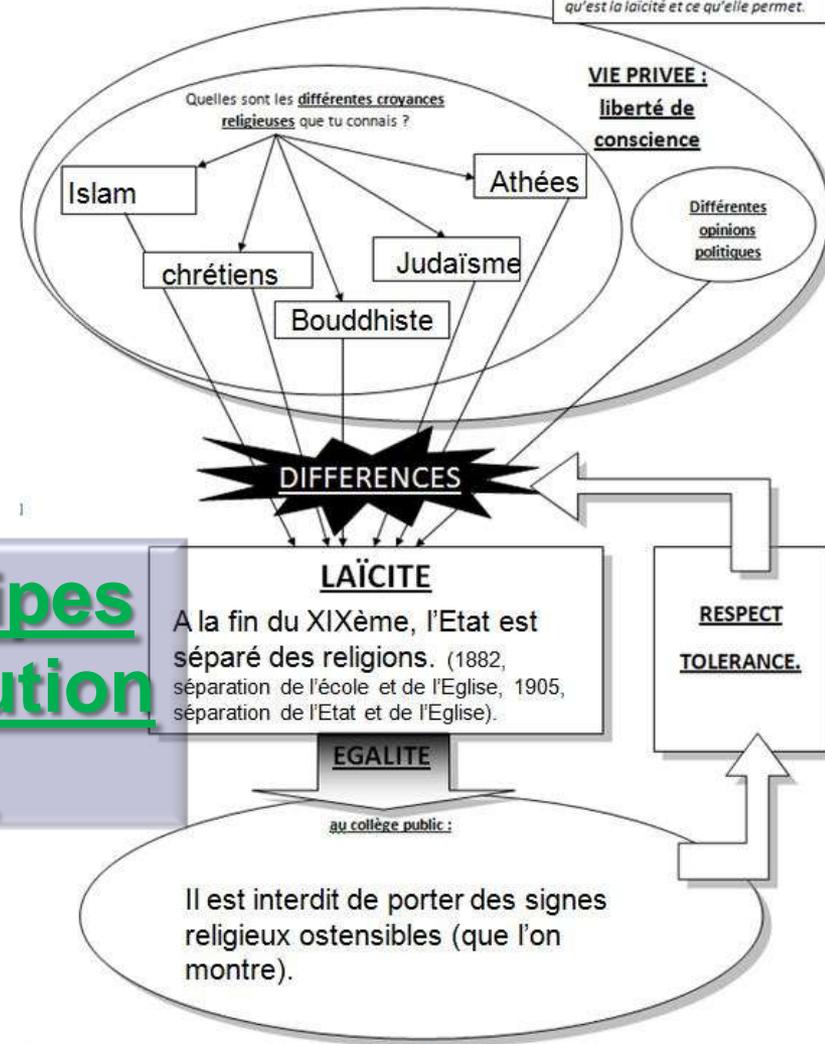
indivisible : le droit s'applique partout de la même manière.

Exemple : la justice est la même pour tous → Egalité

A/ Les principes de la constitution de 1958.



Objectif : tu dois comprendre ce qu'est la laïcité et ce qu'elle permet.



A/ Les principes de la constitution de 1958.

République

laïque (1905) : la laïcité c'est être neutre et indépendant vis à vis des religions → égalité et fraternité

1882

Lois de Jules Ferry rendant l'école publique, laïque et obligatoire

1945

Création de la Sécurité sociale

1958

La Constitution de la V^e République reprend dans son préambule les principes affirmés en 1946

1988

Création du RMI

2009

Création du RSA

1900

2000

1898

Loi créant les assurances contre les accidents du travail et les mettant à la charge du patron

1946

La Constitution affirme la responsabilité de l'État concernant les droits économiques et sociaux des citoyens

1958

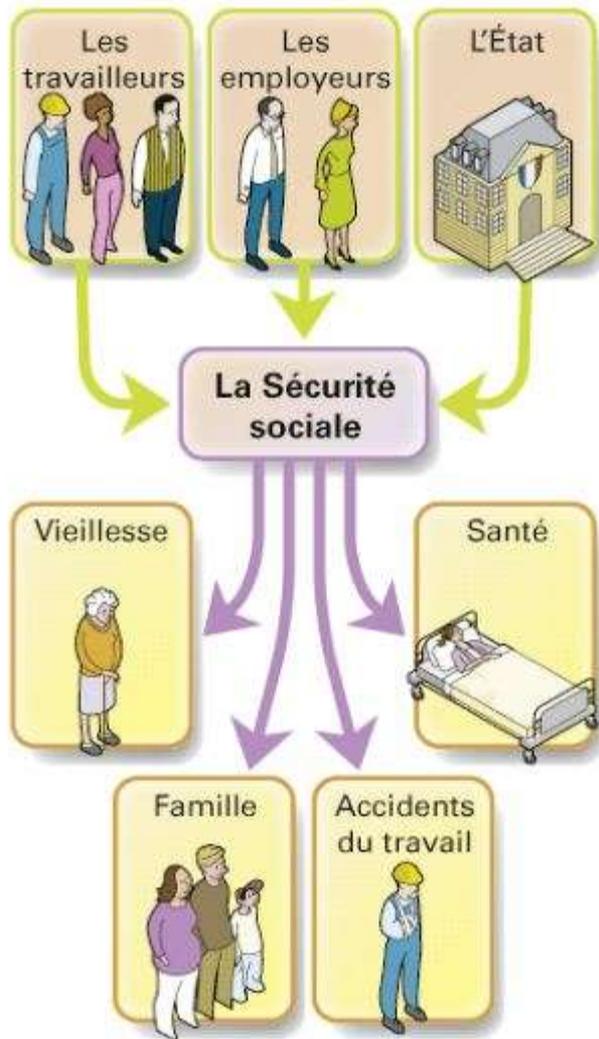
Création de l'assurance contre le chômage

1999

Création de la CMU

A/ Les principes de la constitution de 1958.

République sociale :
l'Etat cherche à réduire les inégalités.



4 Le financement des risques?:
des origines multiples.

La Sécurité sociale : le grand service public de la protection sociale*



4

Le RSA , un moyen de réinsertion

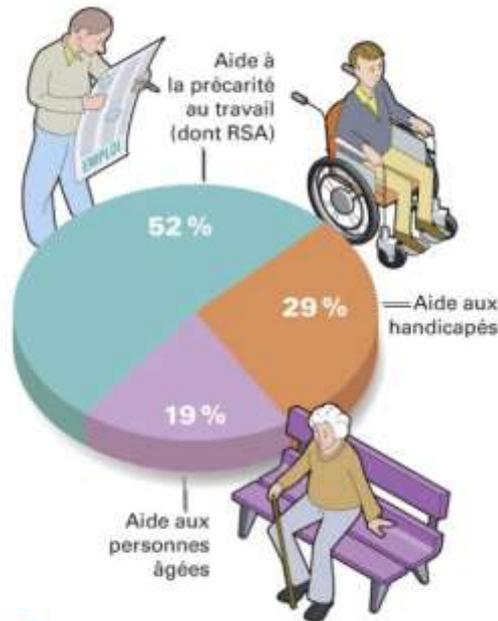
«Il est institué un revenu de solidarité active qui a pour objet d'assurer à ses bénéficiaires des moyens convenables d'existence, afin de lutter contre la pauvreté, encourager

l'exercice ou le retour à une activité professionnelle et aider à l'insertion sociale des bénéficiaires. Le revenu de solidarité active remplace le revenu minimum d'insertion, l'allocation de parent isolé et les différents mécanismes d'intéressement à la reprise d'activité. L'insertion sociale et professionnelle des personnes en difficultés concourt à la réalisation de l'impératif national de lutte contre la pauvreté et les exclusions. »

Loi du 1er décembre 2008 généralisant le Revenu de Solidarité Active

rSa

revenu de Solidarité active



5

Les différentes aides accordées par l'État

A/ Les principes de la constitution de 1958.

République sociale : l'Etat cherche à réduire les inégalités. Exemple : la sécurité sociale avec la CMU, le RSA... → égalité.



Elections au Suffrage

Universel (et non censitaire selon la richesse)
(en France, le vote des femmes date de 1944).

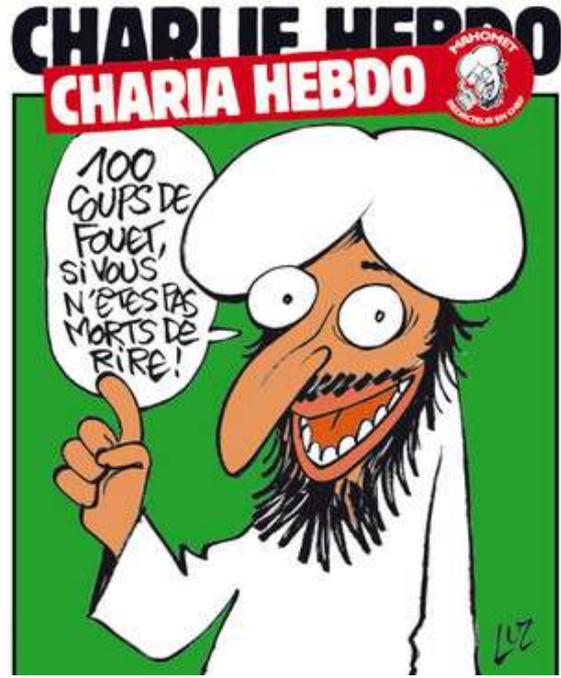
Élections
libres

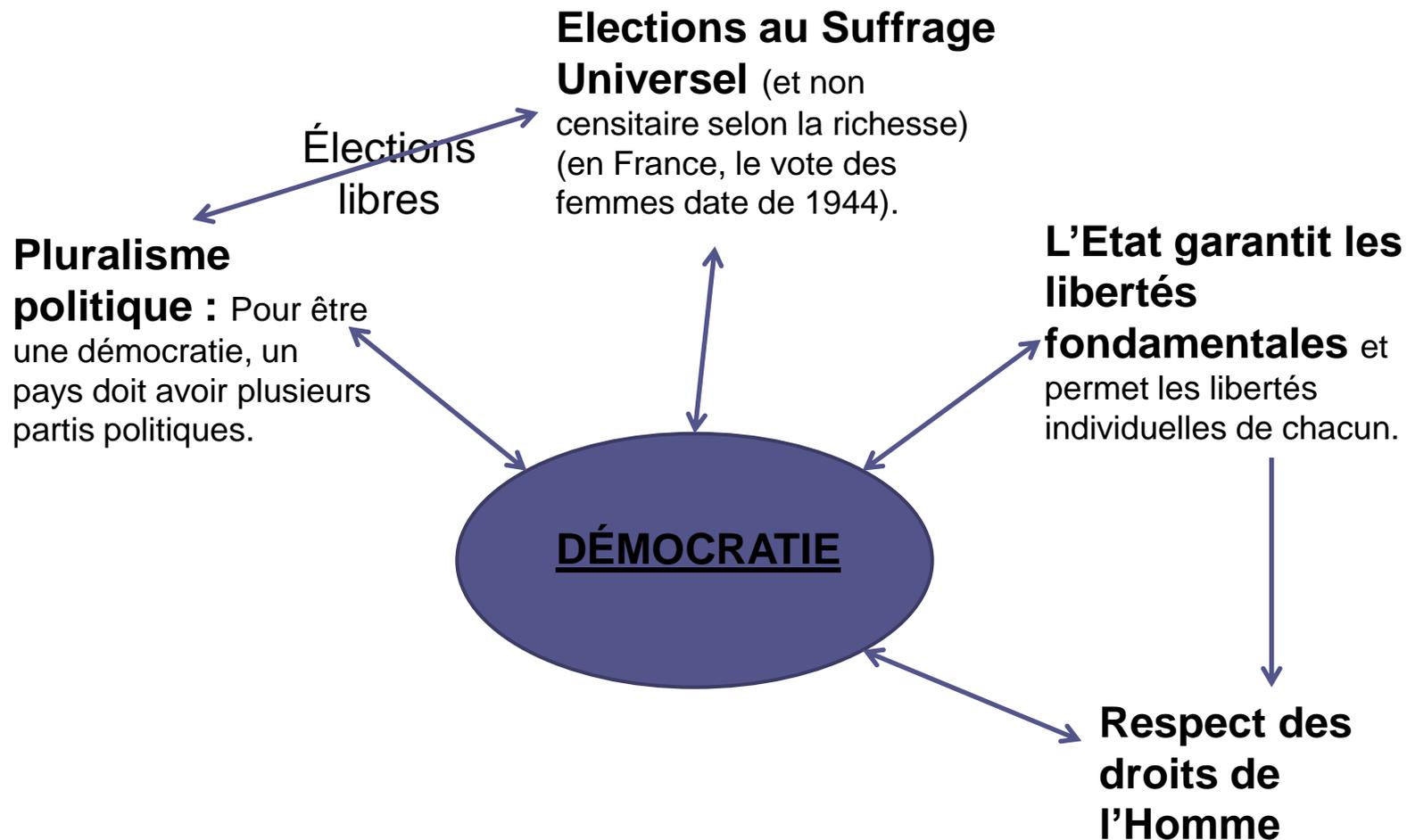
Pluralisme

politique : Pour être une démocratie, un pays doit avoir plusieurs partis politiques.

DÉMOCRATIE

```
graph TD; A[Élections libres] --> D((DÉMOCRATIE)); B[Elections au Suffrage Universel] --> D; C[Pluralisme politique] --> D;
```







B/ Séparation des pouvoirs

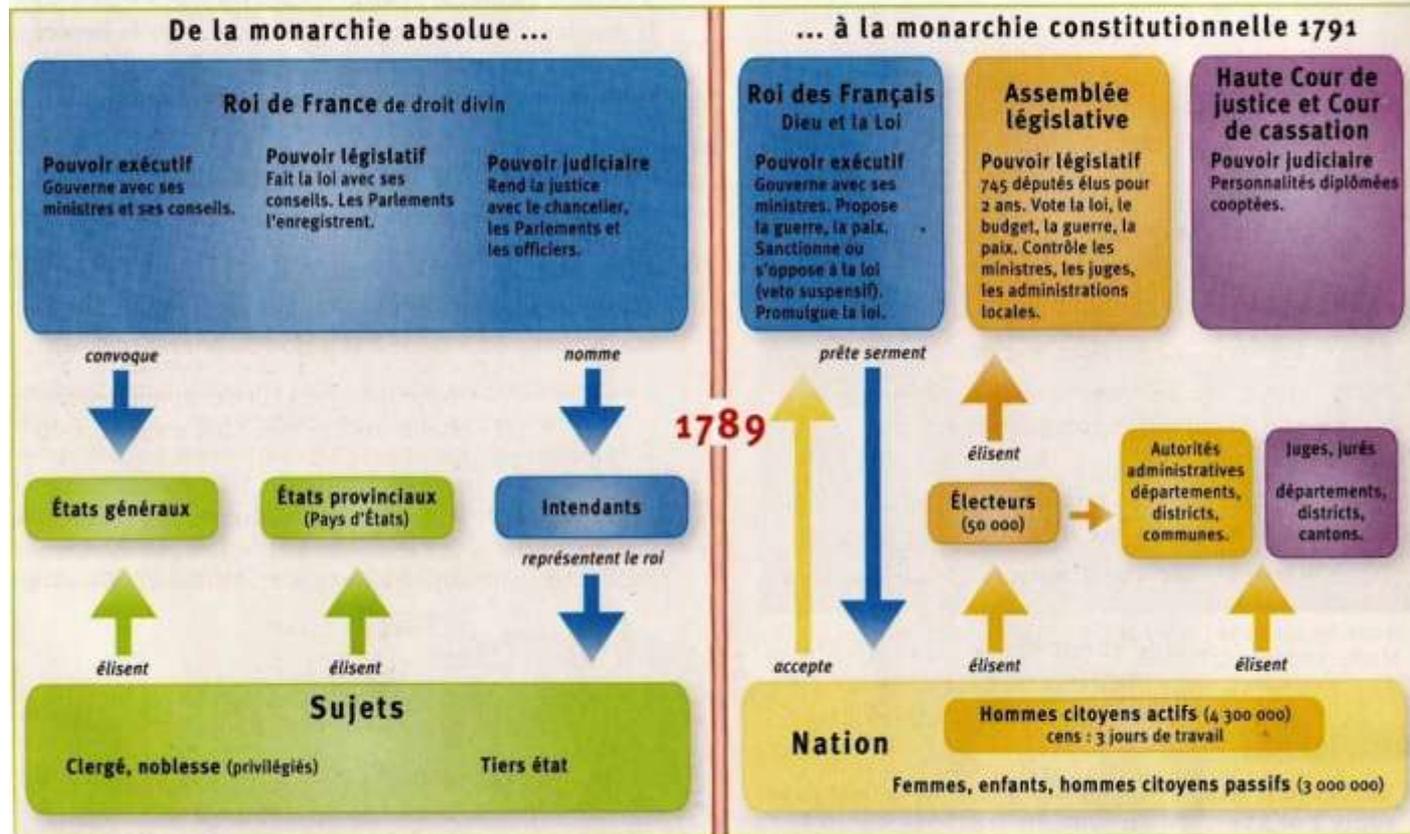
«Il y a, dans chaque État, trois sortes de pouvoirs: la puissance législative, la puissance exécutive et la puissance de juger. Tout serait perdu si le même homme, ou des nobles, ou le peuple, exerçait ces trois pouvoirs: celui de faire des lois, celui d'exécuter les résolutions publiques, et celui de juger les crimes ou les différends des particuliers. Chez les Turcs, où les trois pouvoirs sont réunis sur la tête du sultan, il règne un affreux despotisme.»

D'après Montesquieu,
De l'Esprit des Lois, 1748.

Un autre principe essentiel est la séparation des trois pouvoirs (législatif, exécutif, judiciaire). Montesquieu, philosophe des Lumières l'écrit au XVIIIème siècle.

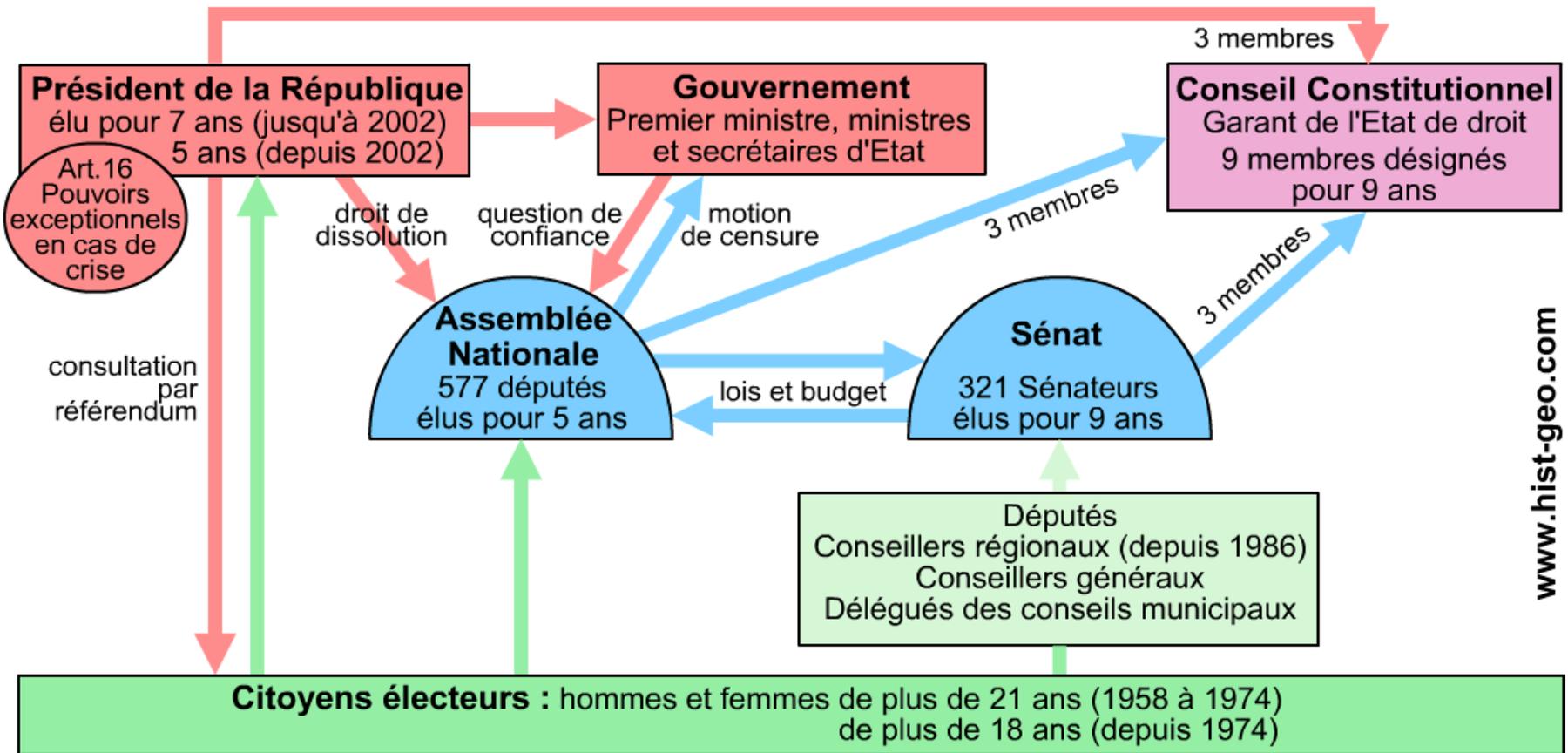
Sa théorie inspirera la constitution américaine.

Schéma : Monarchie absolue et Monarchie constitutionnelle



Lors de la 1^{ère} constitution de la France, en 1791, les trois pouvoirs ne sont plus rassemblés comme lors de la monarchie absolue, mais séparés.

Schéma de la Constitution de la V^{ème} République



www.hist-geo.com

Séparation des pouvoirs

- ▬ Pouvoir exécutif
- ▬ Pouvoir législatif
- ▬ Pouvoir de contrôle

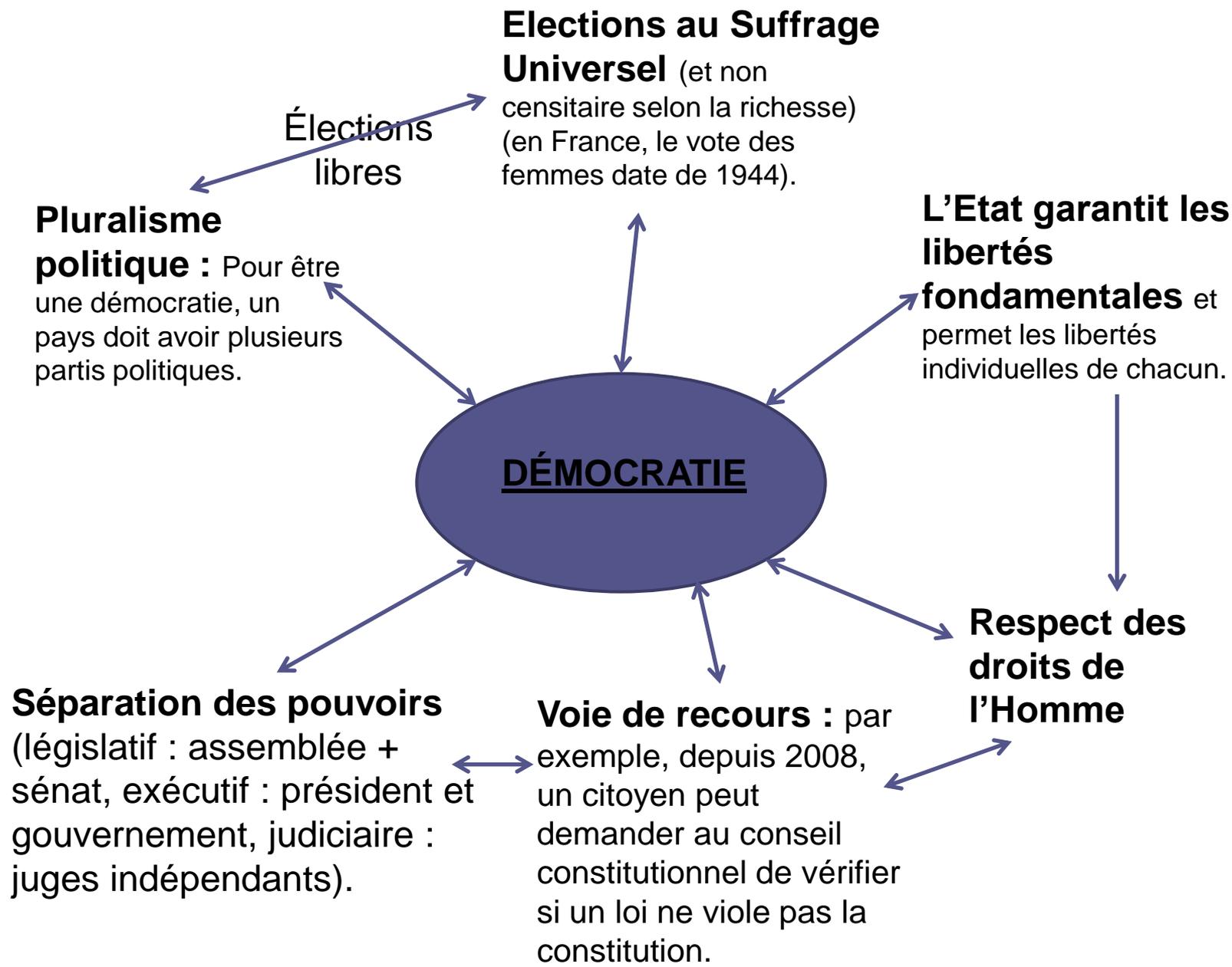
Souveraineté du peuple

- ➔ Citoyens électeurs
- ➔ Suffrage universel direct
- ➔ Suffrage universel indirect

Fonctionnement de la République

- ➔ Prérogatives du pouvoir exécutif
- ➔ Prérogatives du pouvoir législatif

Il en est de même pour la V^{ème} République.



A/ Les principes de la constitution de 1958.

République démocratique : les citoyens exercent le pouvoir par leurs élus et leurs droits fondamentaux sont garantis. → liberté politique, liberté d'expression...

**A/ Les principes
de la constitution
de 1958.**

République

indivisible : le droit s'applique partout de la même manière.

Exemple : la justice est la même pour tous → Egalité

République

laïque (1905) : la laïcité c'est être neutre et indépendant vis à vis des religions → égalité et fraternité

République sociale :

l'Etat cherche à réduire les inégalités. Exemple : la sécurité sociale avec la CMU, le RSA... → égalité.

République démocratique :

les citoyens exercent le pouvoir par leurs élus et leurs droits fondamentaux sont garantis. → liberté politique, liberté d'expression...

Article 1^{er} de la constitution de 1958

- La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances.
- Son organisation est décentralisée.
- La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales.

A/ Les principes de la constitution de 1958.

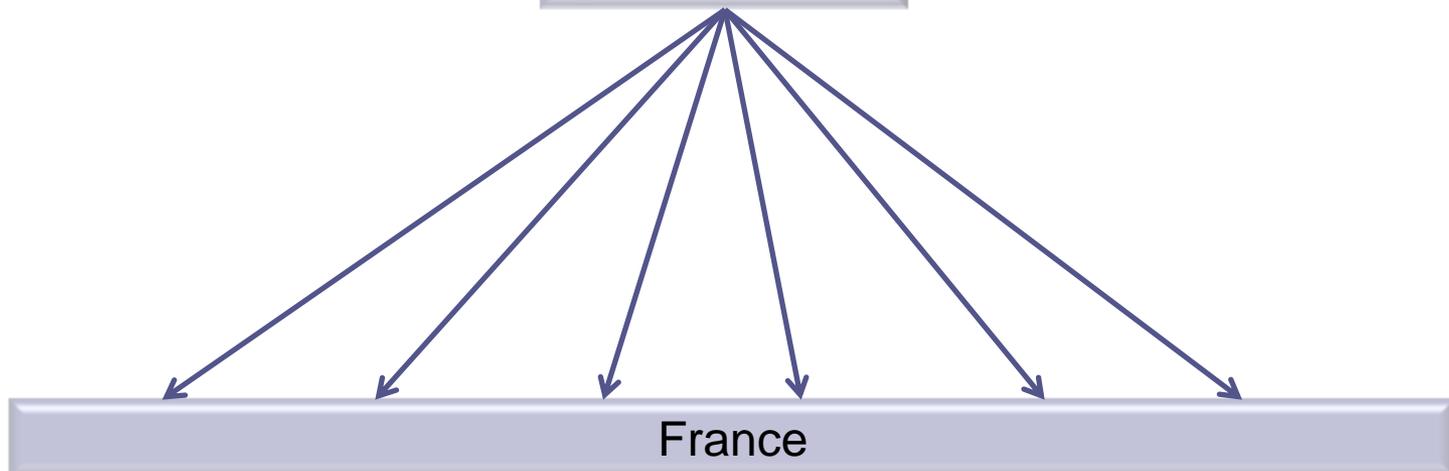
B/ Les principes rajoutés dans les
années 2000

La décentralisation

Avant la
décentralisation :



Décisions
prises à Paris





 **île de France**

 **hauts-de-seine**
CONSEIL GÉNÉRAL



France

Régions

Départements

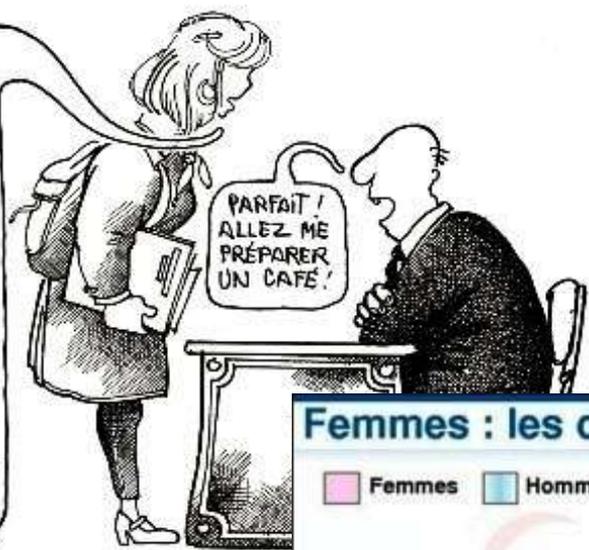
communes

} = collectivités territoriales

Après la décentralisation, les décisions ne sont plus prises seulement à Paris pour être appliquées dans le reste de la France. Les **collectivités territoriales** prennent aussi des décisions.

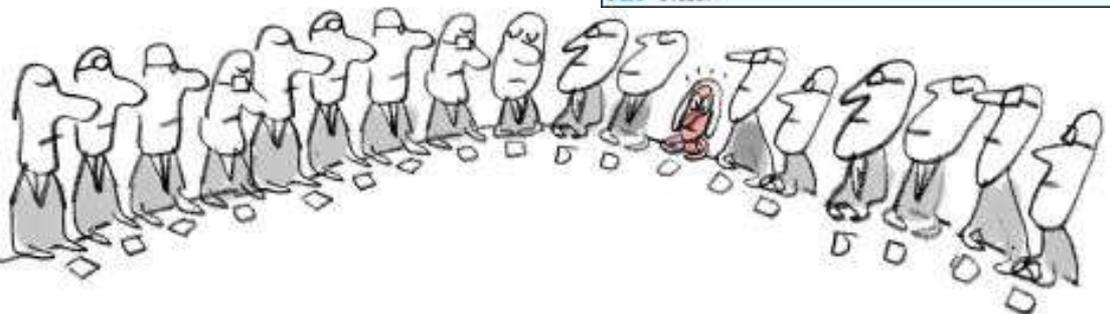
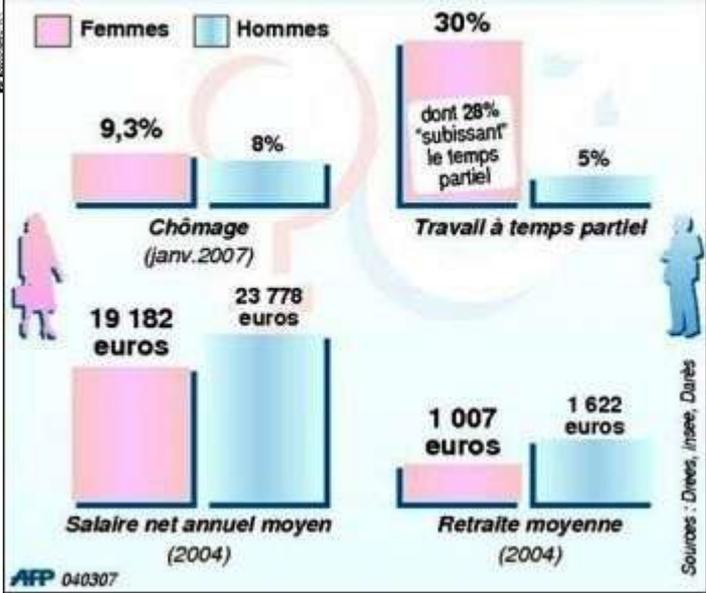
L'égalités hommes/femmes.

J'AI UN B.T.S
 "SECRETARIAT
 DE DIRECTION,
 UN DIPLOME DE
 STÉNOTYPISTE
 DE CONFÉRENCE,
 UNE LICENCE
 EN DROIT,
 UN DEUG
 D'ALLEMAND,
 UNE MAÎTRISE
 D'ANGLAIS,
 ET UN DOCTORAT
 DE JAPONAIS.



Les inégalités
 entre les hommes
 et les femmes
 restent
 importantes.

Femmes : les chiffres de l'inégalité



Assemblée nationale

81,5 %

18,5 %

Sénat

83,1 %

16,9 %

Mairies

89,1 %

10,9 %

Présidences des conseils régionaux

96,2 %

3,8 %

Présidences des conseils généraux

97 %

3 %

Chiffres de 2008 en %

Homme

Femme



SOURCE : OBSERVATOIRE DE LA PARITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES



Une parité encore difficilement appliquée

Des lois comme la **parité** sont prises pour favoriser l'accès aux femmes aux élections et aux postes à responsabilité.



Aller plus loin



« Sur chacune des listes électorales, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un. Au sein de chaque groupe entier de six candidats dans l'ordre de présentation de la liste doit figurer un nombre égal de candidats de chaque sexe. »

Loi du 6 juin 2000
sur la parité politique.

III/ Comment la République garantit-elle le fonctionnement de ses principes ?

- A/ Les droits



Doc 1 : une manifestation



Doc 2



Doc 3



Doc 5

Doc 4 : Préambule de la Constitution de 1946. (i) est repris par la constitution de 1958.

10. La Nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement.

11. Elle garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs. Tout être humain qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence.

Doc 6 : la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789

Article X

Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi.

Article XI

La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté, dans les cas déterminés par la Loi.

Les personnes vivant en France ont :

-Des droits civils comme la liberté d'expression, le droit à l'instruction, la liberté de conscience...

-Des droits économiques comme le droit de grève, le droit de manifester, le droit de se syndiquer...

-Des droits sociaux comme le droit à la retraite, aux soins, à la sécurité sociale, à un salaire minimum...

| | Uniquement les citoyens | Citoyens + étrangers vivants en France | | |
|---|--|---|--|--|
| Les différents types de droits | Droits politiques (droits donnés par la citoyenneté) | Droits civils (droits fondamentaux pour défendre la liberté individuelle) | Droits économiques (droits qui concernent le monde du travail) | Droits sociaux (droits qui protègent ou aident). |
| <i>Indique à quels droits correspond chaque document (reporte le n° du doc dans les cases du tableau)</i> | | | | |

III/ Comment la République garantit-elle le fonctionnement de ses principes ?

- A/ Les droits
- B/ Les devoirs

L'impôt est-il juste ?

Document
de référence

Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable : elle doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés.

Article 13 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, 1789.

1

La TVA, payée par tous les consommateurs

| | | | |
|-------------------------------|--------|-------|--------|
| NB ART. VENDUS: | 2 ART. | | |
| TOTAL TTC: | 35.90€ | | |
| PAIEMENTS: | | | |
| CB AUTO: | 35.90€ | | |
| TAUX | HT | TVA | TTC |
| 19.60% | 30.02€ | 5.88€ | 35.90€ |
| MAG:76 TRM:1 OP:1 TKT:1095951 | | | |
| 1e 20/09/2008 a 12:06:25 | | | |

2

Un ticket de caisse où figure la TVA.

La TVA (**taxe*** sur la valeur ajoutée) représente près de 50 % des recettes fiscales de l'État en 2009.

L'impôt sur le revenu, payé par les ménages



4

Avis d'impôt sur les revenus.

Chaque année, les **ménages*** remplissent une déclaration de revenus, puis reçoivent leur avis d'imposition. En 2009, l'impôt sur le revenu représente près de 20 % des recettes fiscales de l'État.

5

| Revenu annuel imposable | Taux |
|-------------------------|-------|
| Moins de 5 852 € | 0 % |
| De 5 852 à 11 673 € | 5,5 % |
| De 11 673 à 25 926 € | 14 % |
| De 25 926 à 69 505 € | 30 % |
| Plus de 69 505 € | 40 % |

L'impôt payé par chaque ménage.

Il est obtenu en multipliant le revenu annuel imposable par le taux. L'impôt tient compte de la taille des ménages. À revenu égal, une famille avec enfants paiera moins d'impôt qu'un couple sans enfant.

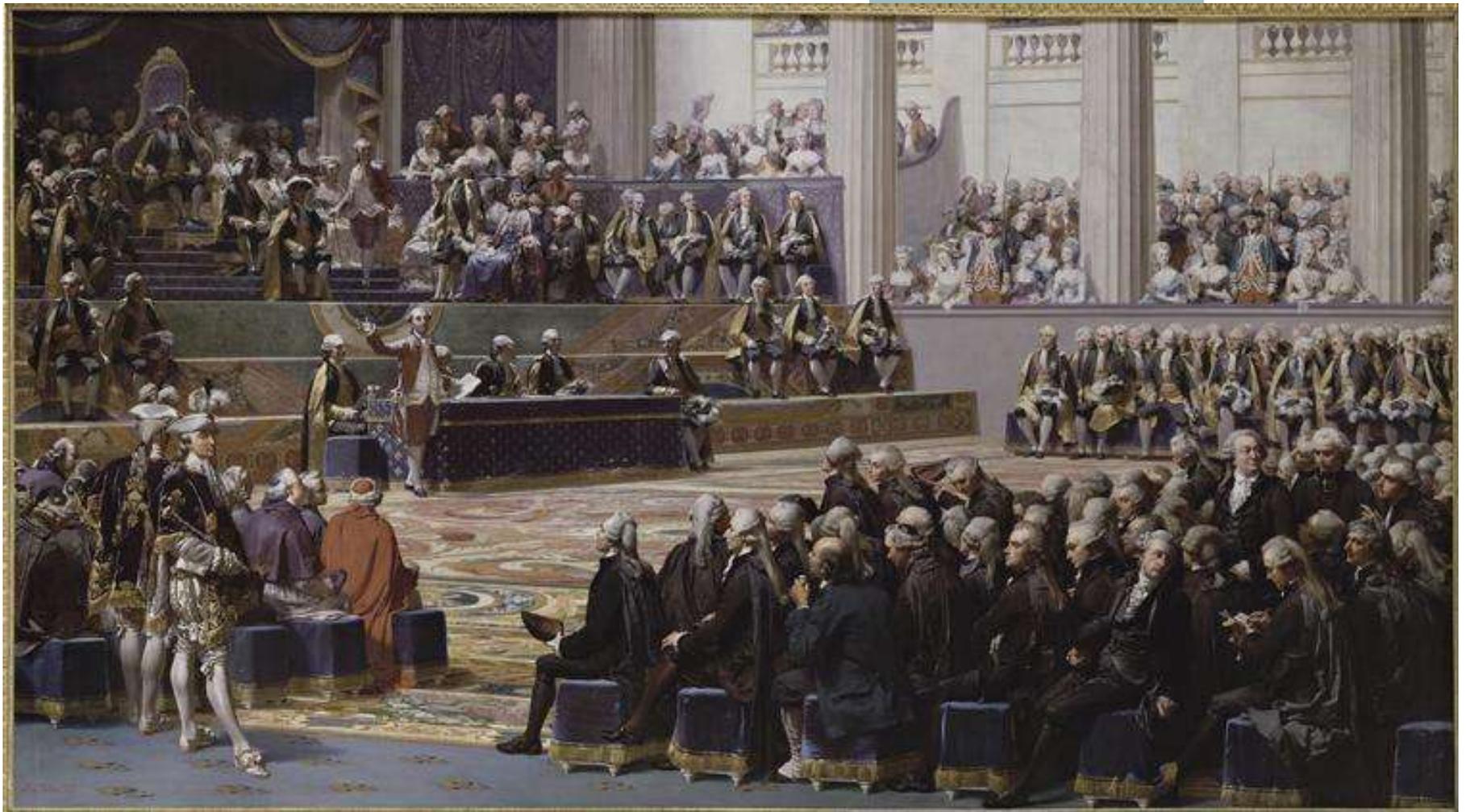
Il faut respecter la loi et payer l'impôt.



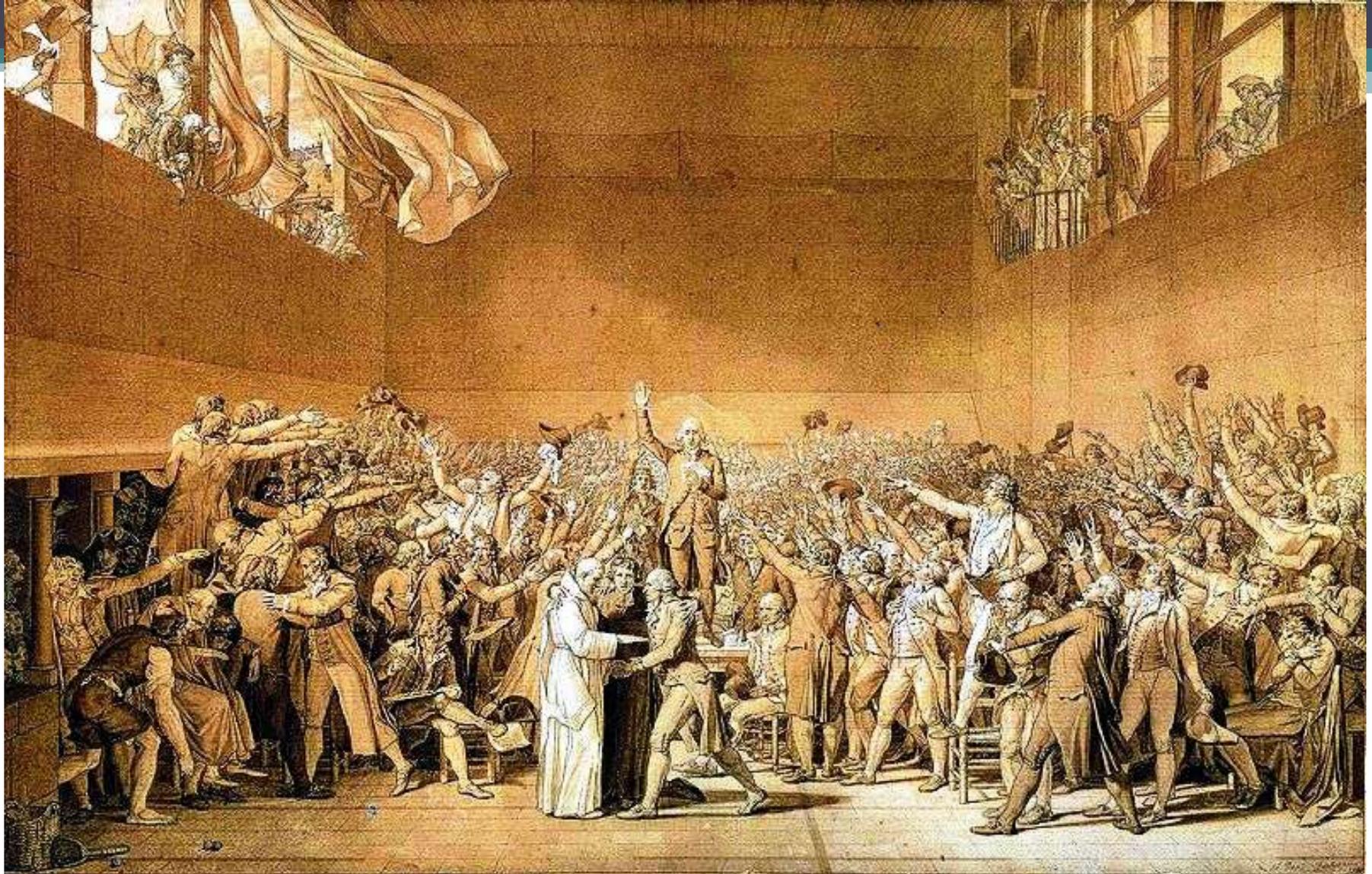
L'instruction est aussi obligatoire jusqu'à 16 ans.

III/ Comment la République garantit-elle le fonctionnement de ses principes ?

- A/ Les droits
- B/ Les devoirs
- C/ Le citoyens a des droits en plus.



Le 5 mai 1789.



Le 20 juin 1789.

Sujet du roi → révolution française → citoyen : **chaque citoyen est souverain ; c'est-à-dire qu'il détient une partie du pouvoir.**



Le citoyen a des droits politiques (= droits civiques) : il est souverain, peut voter et se faire élire.

Comment devient-on citoyen ?



Le traité de Maastricht, 1992.

La citoyenneté de l'Union

Article 8

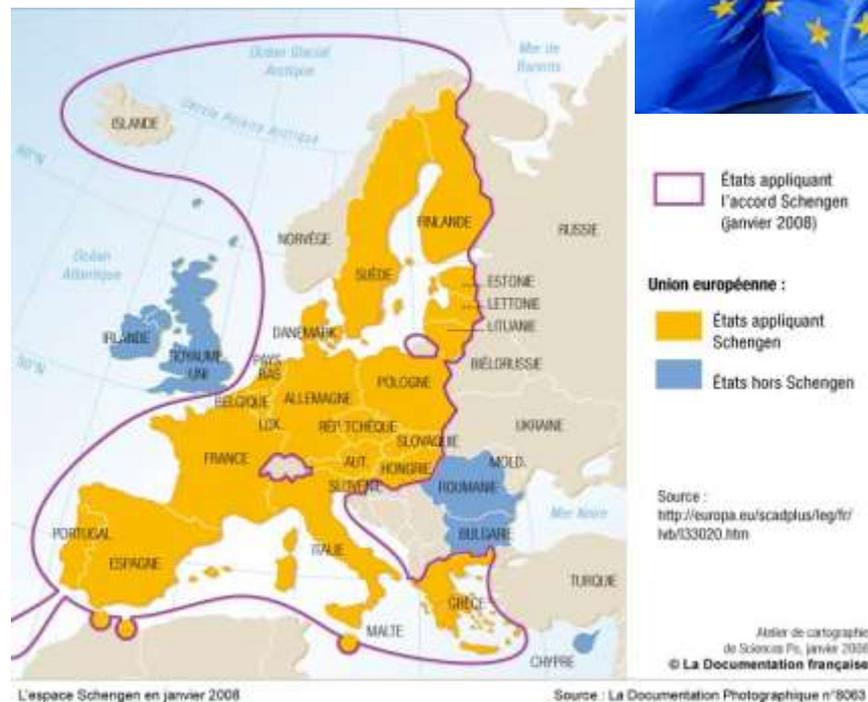
1. Il est institué une citoyenneté de l'Union. Est citoyen de l'Union toute personne ayant la nationalité d'un État membre.
2. Les citoyens de l'Union jouissent des droits et sont soumis aux devoirs prévus par le présent traité.

Article 8 A

1. Tout citoyen de l'Union a le droit de circuler et de séjourner librement sur le territoire des États membres, sous réserve des limitations et conditions prévues par le présent traité et par les dispositions prises pour son application.

Article 8 B

1. Tout citoyen de l'Union résidant dans un État membre dont il n'est pas ressortissant a le droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales dans l'État membre où il réside, dans les mêmes conditions que les ressortissants de cet État.



Etre citoyen d'un pays européen donne des droits supplémentaires :

- La citoyenneté européenne
- Le droit de circuler librement dans l'espace Schengen.
- Le droit de vote aux élections municipales dans l'état européen dans lequel on réside.